

28 février 2014

La Confédération québécoise des coopératives d'habitation (CQCH) dénonce la position du gouvernement fédéral, annoncée officiellement par la ministre d'État (Développement social), l'honorable Candice Bergen, à la suite du Caucus des maires des grandes villes de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) de mettre un terme à l'aide à la personne lorsque les conventions d'exploitation avec le fédéral prendront fin.

En effet, dans un communiqué diffusé mercredi, à la suite de l'événement, la ministre écrivait : « Lorsque ces accords arriveront à échéance, le gouvernement fédéral aura honoré ses engagements et le financement prendra fin ». Or, grâce à ce retrait du logement communautaire, le gouvernement fédéral économisera des sommes considérables.

À titre d'exemple, seulement pour l'année 2014, le gouvernement fédéral accordera 10 475 000 \$ en aide à la personne seulement pour la province de Québec. Ce seront ainsi des montants de cet ordre que le gouvernement économisera annuellement jusqu'à l'échéance complète des conventions d'exploitation prévue en 2030. Seulement pour la période s'étendant de 2014 à 2020, ce sont plus de 2 000 ménages québécois qui perdront leur subvention au logement.

Mentionnons également qu'en mai 2012, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) acheminait une communication à ses organismes partenaires pour les informer qu'en raison de la décision du gouvernement d'atteindre le déficit zéro, l'agence gouvernementale se voyait dans l'obligation de diminuer l'offre de services aux coopératives d'habitation, notamment en coupant dans les inspections des bâtiments. Seules les coopératives d'habitation en situation précaire, nécessitant un suivi, peuvent désormais continuer à profiter des services offerts gratuitement par la SCHL, services pourtant inclus dans les ententes d'exploitation conclues avec les coopératives d'habitation.

« En plus de ne pas respecter ses propres conventions d'exploitation, le gouvernement fédéral se délaïse de ses responsabilités en matière de logement. Le ministre des Finances, l'honorable Jim Flaherty, orchestre son déficit zéro sur le dos des ménages à faible et à modeste revenu », dénonce monsieur Jacques Côté, président de la CQCH.

Dans son communiqué, la ministre ajoute : « Parallèlement, les prêts hypothécaires à l'égard de ces habitations seront généralement remboursés en entier, ce qui permettra à beaucoup d'organismes de logement de continuer à fournir des logements abordables [...] ». Selon monsieur Côté, « il est vrai que les coopératives d'habitation pourront continuer à offrir du logement abordable de façon autonome, mais l'aide à la personne doit demeurer une responsabilité de l'État. Ce n'est pas aux résidents et aux coopératives d'habitation à payer la facture. Le gouvernement rejette ses responsabilités sur le dos des organismes. Nous espérons encore que le gouvernement allait entendre raison », expose-t-il.

Il va sans dire que la maigre somme de 1,25 milliard de dollars sur une période de cinq ans et répartie entre les provinces, annoncée dans le Plan d'action économique 2013 est nettement insuffisante. Surtout que cette somme est destinée à remplir plusieurs fonctions, notamment à favoriser la construction de logements sociaux et communautaires et la rénovation de logements existants, fournir de l'aide aux ménages pour accéder à la propriété, allouer le supplément au loyer et les allocations logement ainsi qu'à héberger les victimes de violence familiale.

Créée en 1987, la CQCH regroupe six fédérations régionales et un bureau en Outaouais. Elle représente environ 975 coopératives d'habitation qui totalisent plus de 22 000 logements. La CQCH est le leader, le promoteur et le porte-parole officiel du Mouvement québécois des coopératives d'habitation. Elle valorise tout modèle coopératif en habitation, exempt de spéculation immobilière et favorisant le développement de l'entrepreneuriat social de ses membres.

-30-

Information : Jocelyne Rouleau  
Directrice générale  
Téléphone : 418 648-6758, poste 22